

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 4 FEVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 4 février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SONTTHONNAX-LA-MONTAGNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GARBE, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 janvier 2019

Etaient présents : MM GARBE Dominique, CHAPON Xavier, GINDRE Roland, MONACI Fabrice, Mmes BOISIER Corinne, Mmes CONTET Florence (présente à partir du point N° 2 de l'ordre du jour), DONZELLE Annie, PONCET Brigitte

Etaient absents excusés : PONCET Damien (pouvoir à GARBE Dominique), PECHINEY Murielle (pouvoir à CHAPON Xavier)

**Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du lundi 14 janvier 2019**

**Désignation d'un secrétaire de séance : CHAPON Xavier**

**1/ GROUPE DE COMMANDE RGPD 2019 - 4**

Pour répondre au règlement général relatif à la protection des données personnelles (RGPD), adopté par le Parlement européen le 27 avril 2016 et entré en vigueur le 25 mai 2018, et compte tenu du poids que représente cette nouvelle obligation, Haut-Bugey Agglomération propose de créer un groupement de commandes dédié à la mise en conformité avec le RGPD.

Conformément à l'article 28 II d' l'ordonnance du 23 juillet 2015, ce groupement de commande sera institué après signature de l'ensemble des membres intéressés par cette démarche de la convention constitutive ci-annexée.

Cette convention précise les membres du groupement, l'objet, les rôles du coordonnateur et des différents membres, les modalités de fonctionnement et de participation financière de chacun.

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

**APPROUVE** la création d'un groupement de commandes, relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données personnelles

**APPROUVE** la désignation de Haut-Bugey Agglomération comme coordonnateur de ce groupement de commande

**APPROUVE** la convention constitutive de ce groupement de commandes

**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour exécuter la présente délibération

**2/ TRAVAUX AU GITE – ACCEPTATION OFFRE PRET – BPBFC 2019 - 5**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'une consultation a été lancée auprès de plusieurs banques pour le financement des travaux de réhabilitation du gîte à Napt.

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'accepter l'offre de prêt de la Banque Populaire Franche-Comté :

- montant : 64 000 euros,
- durée : 15 ans,
- périodicité : annuelle, avec une première échéance avancée, payable le 05/05/2019,
- taux fixe : 1.550 %
- frais de dossier : 0 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

**DECIDE** d'accepter l'offre de prêt proposée par la Banque Populaire Franche-Comté,

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires pour toutes formalités futures ainsi que pour la signature de tous les documents à

### **3 – QUESTIONS DIVERSES**

#### **3-1 Travail des commissions**

Commission « Finances » : vice-présidente : Muriel PECHINEY : représentée par Dominique GARBE  
La commission s'est réunie vendredi 1<sup>er</sup> février afin d'établir un bilan sur l'année 2018 ; la prochaine réunion aura lieu le vendredi 8 février à 14h00.

Commission « Urbanisme » : vice-président : Damien PONCET : (représenté par Dominique GARBE) - RAS

Commission « Fleurissement, décoration » : vice-présidente : Florence CONTET : RAS

Commission « Jeunes » : vice-présidente : Corinne BOISIER : RAS

Commission « Ecole, Enseignement » : vice-présidente : Brigitte PONCET :

\* Demande des enseignantes : la réfection des murs du futur coin bibliothèque de l'école est en cours de réalisation ; un devis a été reçu pour la confection d'étagères.  
Une décision sera prise prochainement.

Commission « Voirie, Bois, Agriculture » : vice-président : Xavier CHAPON

- vente de sapins sur le non soumis, à la BAB Boîte à Bois, pour un montant de 1 600 euros – 80 m<sup>3</sup> à 20 €  
- le montant des sapins situés sur la parcelle soumise N°37 est à revoir ; en effet, depuis l'estimation de nombreux sapins ont séché.

Commission « Bâtiment, patrimoine, accessibilité, cimetière » : vice-président : Roland GINDRE :

\* Les travaux au gîte ont démarré.

\* Le devis de CI Fermetures pour la fourniture et pose de menuiseries dans l'appartement en cours de réhabilitation est accepté pour un montant de 1 657.14 euros T.T.C.

Commission « Eau, Assainissement » : vice-président : Fabrice MONACI :

\* Dans le cadre de l'étude sur la nécessité d'installer un surpresseur à Sonthonnax, un débitmètre a été installé par Haut-Bugey Agglomération, afin de mesurer la pression de l'eau avec le dispositif actuel ; le réservoir sera chuinté dans quelques jours pour comparer la pression et voir si l'installation d'un surpresseur est vraiment nécessaire.

Commission « Travaux » : vice-président : Roland GINDRE : RAS

Commission « Matériel communal » : vice-président : Xavier CHAPON :

\* les roulements du Citroën Berlingo sont à changer

\* Il faut prévoir la réparation de la fuite à l'arrière gauche de la béquille du tractopelle

Commission « Information, communication, site Internet » vice-présidente : Florence CONTET

\* Les boîtes à livres sont installées et déjà utilisées par les habitants ; un article sera inséré dans la presse locale. Une information de leur utilisation sera donnée aux habitants, dans le prochain bulletin municipal qui devrait voir le jour courant mars 2019.

Les vice-présidents des commissions sont invités, avant fin février, à faire passer au secrétariat de mairie des articles, photos pour alimenter ce bulletin.

#### **3-2 Compte-rendu HBA**

Lors du conseil communautaire du 31 janvier dernier, les conseillers ont procédé à l'élection de 2 nouveaux vice-présidents à Haut-Bugey Agglomération ; ces deux vice-présidents ne sont à la tête d'aucune commission.

Cela porte à 15 le nombre de vice-présidents sur le territoire.

### **3-3 Réponse de Haut-Bugey Agglomération sur la demande de la commune de remboursement de la part assainissement collectif aux habitants d'Heyriat.**

Un courrier sera à nouveau adressé à Haut-Bugey Agglomération puisque leur réponse concerne uniquement les usagers du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) et que la demande de remboursement adressée par la commune concernait les usagers d'Heyriat bénéficiant de l'assainissement collectif.

### **3-4 PLUiH – zonage, OAP et règlement des zones U et UX**

HBA nous a envoyé des documents, qui sont l'aboutissement du travail et des échanges menés avec les Maires depuis plusieurs mois ; ils traduisent les attentes des maires, tout en assurant la comptabilité avec les orientations générales du PADD et le SCOT ; il est demandé au Maire de faire part de ses remarques au plus tard lors du séminaire du 12 février prochain.

Après étude des documents, les conseillers constatent que le contenu des OAP a été modifié par HBA par rapport aux propositions de la commission « urbanisme » ; il sera donc demandé à HBA de procéder aux modifications nécessaires afin que le PLUiH soit conforme aux propositions de la commune de Sonthonnax-la-Montagne.

### **3-5 Divers**

\* proposition de vente de 2 parcelles par Monsieur Roger NICOLAS

\* Vente de mobilier communal divers du gîte en cours de réhabilitation, à Napt

Une vente sera organisée le samedi 9 février à l'atelier communal

Séance levée à 21h35